AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0632
FR0000073843-FS0257

25 avril 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ITS GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 avril 2014, la société par actions simplifiée Edmond de Rothschild Investment Partners[1] (47 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 avril 2014, le seuil de 5% du capital ITS GROUP et détenir, pour le compte desdits fonds, 296 515 actions ITS GROUP représentant autant de droits de vote, soit 3,78% du capital et 3,05% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ITS GROUP sur le marché.

[1] Contrôlée par le groupe Edmond de Rothschild. La société Edmond de Rothschild Investment Partners déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

[2] Sur la base d'un capital composé de 7 839 145 actions représentant 9 733 738 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.